Liste des délibérations du Conseil Municipal du 24 Septembre 2024

Date de

Date de convocation

Mercredi 18 Septembre 2024

Date et heure de séance

24 Septembre 2024 à 20h15

Heure de levée de la séance

22 heures

__

Marielle HILAIRE qui a donné pouvoir à Daniel POMMIER Mélodie ODOUL qui a donné pouvoir à Jeannick COLIBERT

Pouvoirs

Grégory NOËL qui a donné pouvoir à Didier SABY

Maxime CONDON qui a donné pouvoir à Cécile GALLIEN

| N°1 | Approbation du PV du dernier Conseil municipal | Validé et mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie | Unanimité |
|-------|--|--|-----------|
| N°2-1 | DIA parcelle AY 114 et 118 | Ne pas préempter | Unanimité |
| N°3 | GEPU: convention relative au versement d'un fonds de concours pour travaux du bourg tranche 1 | Autorise Madame le Maire à signer ladite convention ; charge Madame le Maire d'imputer la dépense au compte 204 de la section d'investissement | Unanimité |
| N°4 | SOS Paie : convention d'adhésion à la mission proposée par le CDG43 | Article 1 : Afin de pallier à l'absence temporaire d'agent ayant la capacité à établir la paie au sein de la commune, la collectivité est susceptible de confier temporairement le calcul de la paie des agents ainsi que le calcul de l'indemnité des élus au CDG43 Article 2 : Les modalités financières d'adhésion au service sont ainsi fixées : 18 € par bulletin de salaire calculé (tarif de 2024 susceptible d'évoluer). Article 3 : Le Maire est autorisé à signer la convention d'adhésion au service « SOS PAIE » proposée par le CDG43 et présentée en annexe. | Unanimité |
| N°5-1 | Tarifs de location de matériel communal 2025 | Approuve la nouvelle liste de prêt de matériel et les tarifs afférents | Unanimité |
| N°5-2 | Tarif gîte d'étape 2025 | Fixe à 13 € le tarif de la nuitée par personne au gite d'étape communal | Unanimité |
| N°6 | Cotisation 2025 gites et refuges.com | Autorise la cotisation à gites-refuges.com pour l'année 2025 au prix de 70€ TTC | Unanimité |
| 7 | Adhésion à Compagnon de route 2025 | Autorise l'adhésion à Compagnon de route 2025 au tarif de 50 € TTC pour le gîte d'étape communal | Unanimité |
| 8 | Modification création d'un emploi permanent agent contractuel de droit public (études surveillées) | Approuve la modification de la durée hebdomadaire qui passe à 1 heure 30 (2 x 45 min) au lieu de 2 heures pour les études surveillées | Unanimité |
| 9 | Proposition d'achat d'une parcelle de terrain avec démolition préalable de 2 maisons situées sur les parties de parcelles cadastrées section AE 15- 16 | Accepte la proposition d'achat de Monsieur COLLANGE à hauteur de 40 000 euros, le paiement des frais notariés et la moitié des frais de géomètre ; charge Madame le Maire de signer tous documents afférents au dossier. | Unanimité |